

Baisses de taxes pour les citoyens de Sainte-Croix

L'année 2025 débute en force avec une excellente nouvelle! En effet, c'est avec plaisir que je vous annonce que les citoyens de la Municipalité de Sainte-Croix bénéficieront de baisses de taxes municipales pour la prochaine année.

Au terme d'un processus rigoureux, les membres du conseil municipal ont adopté à l'unanimité les prévisions budgétaires pour l'année 2025 lors de la séance extraordinaire du 17 décembre dernier. Il s'agit d'un budget équilibré comprenant des revenus et des dépenses totalisant 6 018 395 \$.

EN UN COUP D'OEIL



- Budget équilibré de 6 M\$
- Investissement de 7,2 M\$
- Économie de 140 \$ par résidence avec la régionalisation des vidanges
- Baisses de taxes moyennes importantes : secteur urbain - 5,1 % et secteur rural - 2,3 %

Ce budget prévoit des baisses de taxes moyennes de 5,1 % pour le secteur urbain et 2,3 % pour le secteur rural. Concrètement, cela signifie une diminution de 158,27 \$ en milieu urbain et 53,13 \$ en milieu rural pour une résidence évaluée à 260 000 \$.

Nous sommes heureux de permettre à nos citoyens de profiter de baisses de taxes alors que le coût de la vie continue d'augmenter. Depuis le début de notre mandat en 2021, nous avons mis de l'avant de nombreux projets structurants qui ont contribué à donner un nouveau souffle à notre Municipalité et à alimenter le sentiment de fierté dans notre communauté, mais toujours en respectant la capacité de payer de nos citoyens. Ces baisses de taxes importantes dans ce quatrième et dernier budget de notre premier mandat témoignent de la gestion efficace et responsable de notre administration.

Secteur urbain Évaluation moyenne 260 000 \$	2024 \$	2025 \$	Variation %	Variation \$
Valeur foncière	2412,66	2379,15	- 1,4	- 33,51
Aqueduc	166,31	179,34	+ 7,8	+ 13,03
Égout	196,16	198,63	+ 1,3	+ 2,47
Vidanges (avec matières organiques)	335,25	195,00	- 41,8	- 140,25
Total	3 110,39	2952,12	- 5,1	- 158,27

Secteur rural Évaluation moyenne 260 000 \$	2024 \$	2025 \$	Variation %	Variation \$
Valeur foncière	1968,98	2028,41	+ 3	+ 59,43
Vidanges (sans matières organiques)	278,31	165,75	- 11,2	- 112,56
Fosses septiques	112,50	112,50	0	0
Total	2 359,79	2 306,60	- 2,3	- 53,13

Économies importantes pour les déchets

Ces baisses de taxes sont rendues possibles notamment grâce au partage de ressources avec d'autres municipalités et à une diminution importante du coût de gestion des déchets de plus de 140 \$ par résidence. Rappelons que les quatre municipalités du nord de Lotbinière, dont la Municipalité de Sainte-Croix, ont demandé en janvier dernier à la MRC de Lotbinière de prendre en charge la gestion des matières résiduelles. Le nouveau service régional est effectif depuis le 1er janvier 2025 et permet donc des économies substantielles pour les citoyens de Sainte-Croix.



Mode de taxation plus équitable

Nous avons également procédé à un ajustement du mode de taxation afin de mieux répartir le fardeau fiscal entre les citoyens, les commerces et les industries. Ces modifications font suite aux recommandations formulées par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, qui a réalisé une analyse à la demande de la Municipalité en 2023.

En conséquence, la Municipalité appliquera désormais des taux de taxation variés selon les différentes catégories d'immeuble, ce qui augmentera la contribution fiscale des commerces et des industries tout en permettant de diminuer celle du résidentiel.

TAXE 2025

- Résidentiel (taux de base) 0,6458
- Commercial (1,22 x taux de base) 0,7878
- Industriel (1,16 x taux de base) 0,7491
- 6 logements et plus (1,15 x taux de base) 0,7426

Plus de 7 M\$ d'investissements en 2025

La Municipalité de Sainte-Croix prévoit dans son Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 des investissements de 7,2 millions de dollars pour l'année 2025. Plusieurs projets d'importance seront en effet réalisés au cours des prochains mois.

De cette somme, près de 2 millions de dollars seront investis pour prolonger les réseaux sur la route Marie-Victorin vers l'ouest, afin de permettre à la résidence pour aînés, le Pavillon Joseph-Rhéaume, de se conformer aux nouvelles normes en matière de protection incendie. Environ 70 % des coûts de ce projet seront subventionnés.

En 2025, la Municipalité terminera les travaux de réaménagement du parc Jean-Guy-Fournier, qui prévoient notamment l'ajout de modules de jeux, d'une scène extérieure, de terrains de pétanque, d'arbres ainsi que de terrains de tennis, de pickleball et de basketball. De plus, la Municipalité complètera les travaux de rénovation intérieure de l'hôtel de ville, subventionnés à 70 %.

Nous poursuivons au cours de la prochaine année la planification de travaux majeurs, dont la réfection de la rue Principale et l'aménagement des étangs aérés pour le traitement des eaux usées. Deux projets également admissibles à d'importantes subventions gouvernementales.

Charges et financement	2024	2025	Variation \$	%
Administration	1 031 771 \$	1 219 969 \$	+ 188 198 \$	+ 18,2 %
Sécurité publique	703 877 \$	724 063 \$	+ 20 186 \$	+ 2,9 %
Transport	1 377 569 \$	1 558 225 \$	+ 180 656 \$	+ 13,1 %
Hygiène du milieu	1 368 760 \$	1 251 596 \$	- 117 164 \$	- 8,6 %
Santé et bien-être	105 020 \$	96 828 \$	- 8 192 \$	- 7,8 %
Aménagement, urbanisme et développement	217 049 \$	271 495 \$	+ 54 449 \$	+ 25,1 %
Loisirs et culture	853 902 \$	982 946 \$	+ 129 044 \$	+ 15,1 %
Frais de financement	226 809 \$	345 669 \$	+ 118 860 \$	+ 52,4 %
Remboursement dette à long terme	554 600 \$	563 100 \$	+ 8 500 \$	+ 1,5 %
Activités d'investissement	519 998 \$	319 000 \$	-200 998 \$	- 38,65 %
Amortissement	- 1 311 058 \$	- 1 314 496 \$	- 3 438 \$	- 0,3 %
Total	5 648 297 \$	6 018 395 \$	+ 370 098 \$	+ 6,55 %

Sources de revenus	2024	2025	Variation \$
Taxes – Valeur foncière	3 090 411 \$	3 244 732 \$	+ 154 321
Taxes - Services	981 807 \$	969 481 \$	- 12 326
Paiement tenant lieu de taxes	230 896 \$	257 015 \$	+ 26 119
Autres sources	613 767 \$	687 191 \$	+ 73 424
Transferts	366 496 \$	505 655 \$	+ 139 159
Affectations	364 920 \$	354 321 \$	- 10 599
Total	5 648 297 \$	6 018 395 \$	+ 370 098

D'ailleurs, la Municipalité souhaite poursuivre sur cette lancée positive avec la réalisation de nouveaux projets de développement résidentiel. C'est pourquoi des investissements en ce sens sont prévus pour le prolongement des rues Pouliot et Thibodeau, ainsi que le développement des rues Gauthier, Leclerc et Barbin, ce qui permettra de générer de nouveaux revenus.

Nous sommes fiers de réaliser des investissements stratégiques qui permettront de bonifier les services offerts à la population et de continuer à dynamiser notre milieu de vie, tout en allégeant le fardeau fiscal des citoyens.

Bref, 2025 s'annonce pour être une autre année riche en succès et réussites pour la Municipalité de Sainte-Croix.

Pour tout connaître sur les prévisions budgétaires 2025, je vous invite à consulter la section *Finances* de notre site Internet www.saintecroix.ca.



Poursuivre le développement

La richesse foncière de Sainte-Croix continue de croître avec une hausse de 15,5 % au cours de la dernière année pour s'élever aujourd'hui à 501 931 773 \$, soit la troisième en importance de la MRC de Lotbinière. Il s'agit d'une excellente nouvelle avec une forte hausse de 31 % au cours des trois dernières années.

2023	2024	2025	Variation (\$)	Variation (%)
382 662 798 \$	434 571 370 \$	501 931 773 \$	+ 67 360 464	+15,5

Stéphane Dion
mairie@saintecroix.ca

PAIEMENT DES TAXES

Pour les comptes de taxes de 300\$ ou plus, le montant est payable en 6 versements égaux*

- 15 mars
(1^{er} versement)
- 1^{er} mai
(2^e versement)
- 15 juin
(3^e versement)
- 1^{er} août
(4^e versement)
- 15 septembre
(5^e versement)
- 1^{er} novembre
(6^e versement)

VOICI LES DIFFÉRENTES OPTIONS DE PAIEMENT QUI S'OFFRENT À VOUS

PAR CHÈQUE OU SÉRIE DE CHÈQUES POSTDATÉS : À l'ordre de *Municipalité de Sainte-Croix* (aux 6 dates des versements).

En personne du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30 au 6414, rue Principale (argent comptant et carte de débit*)
ou par la poste au 6310, rue Principale, Sainte-Croix, QC G0S 2H0. Assurez-vous de joindre vos coupons de remise avec votre envoi!



*Vérifiez le transit autorisé sur votre carte de débit avant de vous déplacer (montant autorisé pour vos transactions par jour)

PAIEMENT EN LIGNE : Avec le service de paiement de facture en ligne de votre institution financière.

Inscrire les 16 chiffres du numéro de référence, sans la lettre F sans espace ni point (exemple : 0755361820000000).

RETRAITS PRÉAUTORISÉS : Prélèvement des sommes directement dans votre compte bancaire.

Pour y adhérer, vous devez nous fournir, à info@saintecroix.ca, les renseignements suivants :
spécimen de chèque, adresse complète, numéro de téléphone, montants et dates des prélèvements souhaités.



INFORMATIONS: 418 926-3494 poste 104 ou info@saintecroix.ca